

Non au projet de parc éolien du Millard !

Le parc éolien du Millard comporterait six éoliennes d'une hauteur de pales de 90 m.

- S'ajoutant aux 13 éoliennes du parc de Corpe et au 8 éoliennes en projet aux Marzières, **un parc de 27 éoliennes viendrait ainsi envahir et polluer visuellement le cadre de vie rural** des communes de Saint Jean de Beugné, Sainte Gemme la Plaine et des communes avoisinantes.

- **L'importance de ce site de 27 éoliennes va peser lourdement sur la valeur immobilière des maisons individuelles bâties,** préjudice estimé par les experts de **20 et 40 %.** Certaines maisons seront invendables. Qui va compenser cette perte : les promoteurs, les communes, l'Etat ?

- Les éoliennes dégradent le patrimoine paysager et architectural.
Elles sont incompatibles avec les **Monuments Historiques** : Le Logis de la Chevalerie et le logis de la Popelinière à Sainte Gemme la Plaine, le logis de Chaligny à Sainte Pexine, et le Château de Bessay sont situés dans un **environnement encore préservé.** Ces monuments sont **protégés par le Ministère de la Culture** et font l'objet de **travaux de restauration très importants** depuis de nombreuses années sous la conduite des **architectes des Bâtiments de France.** Ce projet occasionnerait **une covisibilité désastreuse** dans le paysage immédiat de ces quatre sites protégés.
L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- **Ce projet serait une atteinte grave à l'économie touristique dynamique du Sud Vendée Littoral.**
A Chaligny notamment les **Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme **la plus importante de la Région dans ce domaine.**

- **Les éoliennes ont le gros défaut de produire une énergie intermittente** et ne participent qu'à une infime partie de la production d'énergie. **Devant être relayées par des usines thermiques qui dégagent du CO² elle participent au dérèglement climatique.**
L'Allemagne, championne de l'éolien, est le pays européen le plus pollueur en CO² !

- **Le Sud Vendée est déjà saturé d'éoliennes, halte au saccage visuel et écologique !**

Pour toutes ces raisons nous nous prononçons de la façon la plus défavorable contre ce projet.

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom : Dr Catherine Sachot-Poncin

Adresse : « Le Logis »
Barrière 85200 SÉRIGNÉ